

## Kinésithérapie

Doc	a046010
Date de publication	16/09/1989
Origine	NR
Thèmes	Kinesithérapie

Le Conseil national a reçu une longue lettre d'un kinésithérapeute au sujet des relations entre médecins et kinésithérapeutes.

La lettre concerne principalement les actes confiés par les médecins aux kinésithérapeutes et plus particulièrement les actes électrothérapeutiques et les circonstances dans lesquelles ces actes sont effectués.

A défaut de toute disposition légale et avant de poursuivre l'examen de ce dossier, le Conseil national décide de demander l'avis des Académies royales de Médecine.

### Lettre du Conseil national aux Académies :

Le Conseil national de l'Ordre des médecins a l'honneur de vous faire parvenir en annexe copie de la lettre de monsieur X au Conseil provincial de Liège de l'Ordre des médecins au sujet de l'exercice de la kinésithérapie.

Il aimerait connaître la position des Académies sur le fait de confier des actes à des kinésithérapeutes et plus particulièrement des actes électrothérapeutiques.